

Concours

- 2 x 21 cibles selon le règlement énoncé par la FFTA.
- Changement blasons et pas de tir entre les 2 parcours
- Peloton de 4 archers en départ échelonné

Localisation

- **Accès** : Itinéraire fléché depuis la sortie n° 5 sur la rocade sud
- **GPS** : 45° 08' 57,61 – 05° 45' 14,61
- **Parking** : Rue Paul Mistral (parking piscine)
Parking au-dessus de la piscine pour voitures et camping-car (300 m à pied du greffe) – Attention à la rue du château qui est fermée aux véhicules

Tarifs

- Règlement sur place

	Prix
Juniors, seniors 1, 2 et 3 :	10€
Benjamins - Minimes – Cadets :	8€

Arbitres

Gaston Beslin et Vivien Perrin-Confort

Restauration

- **Pas de restauration sur place**
- 10 à 20 min entre les deux parcours pour les repas personnels tirés du sac

Renseignements

- 06 25 14 52 64
- archersduchateau@gmail.com
- lesarchersdeybens.fr

Inscriptions

- Pré-inscription obligatoire : sur formulaire avec lien Doodle pour s'inscrire pour les pelotons
<https://forms.gle/TKyfGPKrka75ehVE9>
- Arrêt des inscriptions le 20 mai 2021
- **Limitation à 74 archers (18 pelotons de 4 archers)**
- **Départ échelonné avec horaires de départ indiqué lors de votre inscription pour un peloton**
- Licence FFTA obligatoire
- 2 archers maxi du même club/peloton
- 2 TL maxi/peloton

Programme

Entre 8h et 10h : Convocation des pelotons
Ne pas se présenter avant votre heure de convocation.

Pas de remise des prix et pas de Pot de l'amitié.
Récompenses nationales : après retour des scores à la FFTA de toutes les compétitions du weekend.

Gestion Covid19

- Accompagnateurs interdits. Peloton limité aux 4 archers.
- **18 pelotons maximum** afin de limiter les bouchons sur les cibles en permettant un changement des pas de tir entre les deux parcours.
- **L'inscription à un horaire est définitive** pour limiter les regroupements au greffe avant départ.
- Gel hydro-alcoolique à disposition sur les tables de pique-nique et au greffe.